

ABONNEMENT.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

INSERTIONS.

L'ECHO SAUMUROIS

ANNONCES, la ligne... 20 c. Réclames... 30 Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES Du droit de réimpression la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

On s'abonne:

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

ABONNEMENT. Saumur. 30 fr. 12 mois... 16 6 mois... 9 Poste: 35 fr. 12 mois... 18 6 mois... 10 On s'abonne: A SAUMUR, Au bureau du Journal en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les Libraires.

SAUMUR, 9 MARS

L'ANGLETERRE ET LA RUSSIE.

La situation en Europe devient chaque jour plus tendue. On a vu par les publications du Livre bleu anglais, par les discours de M. de Bismark au Reichstag, combien les rapports étaient tendus entre l'Angleterre et l'Allemagne. Cependant, M. de Bismark vient d'envoyer son fils à Londres avec une mission extraordinaire. Extraordinaire est bien le mot; des motifs vulgaires ne suffiraient point à expliquer une telle mission en un pareil moment. L'Allemagne a refusé dernièrement l'alliance britannique, sous prétexte qu'elle s'était liée avec la France; mais la situation est changée. M. de Bismark, qui déteste M. Gladstone, voit son ennemi affaibli, et sa jalousie personnelle, s'il a pu céder à un pareil sentiment, doit être amplement satisfaite. Puis, la guerre menace d'éclater entre l'Angleterre et la Russie; des intérêts tellement graves sont en jeu que toutes les combinaisons antérieures sont remises en question.

« Si la Russie, dit le Times, dépasse les positions qu'elle occupe actuellement, et si elle attaque les troupes de l'émir, elle se trouve immédiatement engagée dans une guerre avec l'Afghanistan et l'Angleterre. »

« Jusqu'à présent encore, la Russie conserve liberté entière de choisir sa voie; mais le temps passé par ses détachements dans des positions conquises, avec des procédés d'une loyauté douteuse, rend chaque jour de plus en plus difficile, moralement et matériellement, une solution pacifique du conflit. »

« Nous saurons probablement, dans un jour ou deux, si le Tzar choisit la paix ou s'il veut la guerre. »

La Russie, entraînée par la vitesse acquise, séduite par les difficultés que rencontre ailleurs l'Angleterre, dépassera les positions

qu'elle occupe actuellement. Une seule considération pourrait l'arrêter, un veto formel de l'Allemagne. M. de Bismark le prononcera-t-il? Mettra-t-il l'Angleterre sous sa haute protection? A quel prix?

Si la guerre éclate entre la Russie et l'Angleterre, l'Allemagne aura ses coudées franches en Occident. Où prendra-t-elle des compensations? Que fera la France, paralysée par cette stupide guerre de Chine?

La démarche du comte Herbert de Bismark auprès de lord Granville, dans les circonstances actuelles, peut avoir une très-grande portée. Nos ministériels en sont visiblement contrariés. Leurs appréhensions démontrent sur quelles bases peu solides reposent les garanties diplomatiques que M. Jules Ferry croit avoir obtenues à l'appui de ses évolutions imprudentes. Est-ce pour atténuer aux yeux de notre pays, les conséquences à prévoir de la démarche du cabinet de Berlin que les organes ministériels vont au-devant des objections et des critiques? « Depuis près d'un quart de siècle — conclut la République française, après avoir longuement examiné la situation des relations entre Londres et Berlin — que le prince de Bismark dirige les affaires du pays il a toujours cherché des rapprochements momentanés, commandés par l'intérêt immédiat du jour ou plutôt de l'heure; il s'est plu à étonner le monde par la rapidité de ses combinaisons sans cesse modifiées sur l'échiquier européen; il ne s'est jamais fait scrupule de passer de la brune à la blonde et de l'allié de la veille à l'ennemi d'hier. »

Puisque les ministériels commencent si bien la diplomatie allemande, comment justifient-ils l'évolution opérée par le gouvernement républicain, tournant le dos à l'Angleterre, rompant avec son ancienne alliée des liens amicaux pour devenir l'un des facteurs de la politique coloniale rêvée à Berlin?

L'instabilité des relations diplomatiques de M. Ferry est à l'unisson de sa politique d'aventures.

UNE GROSSE RÉVÉLATION.

On ne devinerait jamais quel motif les députés de la majorité républicaine comptent invoquer pour supprimer de nouveau les crédits rétablis par le Sénat au budget de 1885.

« C'est par économie, diront-ils, que nous refusons ces crédits », qui s'élevaient ensemble à quatre millions environ.

Dans la bouche de gens qui gaspillent tous les jours des centaines de millions de la façon que l'on connaît, l'argument est bouffon.

Puisque la question budgétaire va revenir sur le tapis ces jours-ci, il importe d'appeler l'attention des électeurs sur un fait d'une importance capitale.

Depuis 1872, on n'a cessé de demander aux contribuables les sacrifices d'argent les plus lourds pour réorganiser notre armée, réformer nos arsenaux, reconstituer notre matériel, se préparer, en un mot, à toute éventualité. On a construit, sur notre frontière de l'Est, une vaste ligne de forts d'arrêt, de forts détachés, de places de guerre qui devaient mettre la France à l'abri d'une invasion allemande.

De Belfort à la Belgique, notre première ligne de défense comprend soixante forts isolés; notre deuxième ligne de défense (Langres et la falaise tertiaire de Champagne) en possède vingt et un de même nature, non compris ceux qui flanquent Laon et Soissons.

Nous avons encore les places à noyau central de Belfort, Toul, Verdun, Langres, Reims, Laon, La Fère, Soissons, et enfin, en arrière, les vastes réduits de Paris et de Lyon.

Nous pouvions donc nous croire invulnérables de ce côté. Eh bien, nous ne le sommes pas; on nous a entretenus dans une erreur profonde, dans une illusion pitoyable. Les Allemands ont étudié de près cet amoncellement de nos fortifications dans l'Est, cette résurrection du vieux système « en cordon », de Vauban, opérée au len-

demain de nos désastres par le corps du génie, et savez-vous ce qu'ils ont décidé?

De les enlever de vive force!

Comme il serait impossible à l'état-major allemand d'aborder, avec les bouches à feu de campagne ordinaire, des retranchements construits d'après les nouveaux principes et à l'abri d'un coup de main, il a créé, en vue de ce rôle particulier, un matériel spécial de siège, plus mobile que le lourd matériel commun et renfermant cependant de puissants calibres. Dans cette intention, on a organisé, à Metz et à Strasbourg, des équipages de sièges, destinés à suivre les armées de campagne, et comprenant des bouches à feu de 12 à 15 centimètres, des mortiers rayés de 24 centimètres, en acier, du poids de 470 kilos, dont « l'essai, sur le polygone de l'usine Krupp a donné, tout dernièrement, des résultats remarquables. »

Ce n'est pas nous qui parlons ainsi, qui émettons de pareilles affirmations, c'est un journal spécial, connu, estimé, l'Avenir militaire, qui ajoute:

« Nous devons donc nous attendre à voir, dès les premières heures des hostilités, les Allemands se porter crânement contre certains de nos forts d'arrêt choisis à l'avance, et, après une préparation violente par l'artillerie, lancer contre eux des colonnes d'assaut. Nos voisins ne font nullement mystère de leur intention arrêtée de tenter de faire brèche dans le cordon fortifié dont nous avons ceint notre frontière. Et non-seulement ils se flattent de trouver ce cordon assez peu résistant sur certains points pour le rompre, mais ils déclarent hautement que la quantité de forts isolés et de places à noyau central accumulés dans la zone frontière sera de nature à paralyser les mouvements de nos troupes de campagne, à faire oublier à nos généraux le véritable objectif de la guerre, qui est la solution sanglante, la bataille. »

« On peut affirmer que beaucoup d'espripris pensent à cette heure de même dans notre armée. »

88 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

ROUGET-LE-BRACONNIER

PAR CH. SAINT-MARTIN.

Deuxième partie. — La Lutte.

CHAPITRE XI

LA TRAHISON (suite).

« — Je l'aimais tant, votre cher Jean! me dit-elle. C'est moi qui le soignais, qui le veillais la nuit, qui l'amusais pendant le jour. Vous rappelez-vous cette grande image représentant la prise de Constantine, où l'on voyait le général Lamoricière perçant un Arabe de son épée? C'est moi qui la lui avais donnée, et c'est vous qui lui expliquiez la guerre d'Afrique, et le pauvre petit était si heureux; il m'embrassait quand vous étiez parti, et il me disait: « Je t'aime bien, ma petite Jeanne, si je meurs et si je vais au ciel, je prierai le bon Dieu pour toi et pour papa. » Vous rappelez-vous de tout cela, Pouplard? vous souvenez-vous de cette jeune fille qu'il aimait? Au nom de ces vieux souvenirs, ah! père Pouplard... père Pouplard!... grâce pour la Milcent. » En disant ces mots, le vieillard s'arrêta brusquement; un flot de larmes jaillit de ses yeux, et il couvrit son visage de ses deux mains. C'était grande pitié de voir ce pauvre homme

sanglotant ainsi au souvenir de l'enfant qu'il avait perdu.

Les braconniers, ces hommes réputés si durs et si cruels, étaient profondément touchés par le désespoir de leur vieil ami, et plus d'un feignait de se gratter le front pour essayer furtivement une larme. La tabatière du père Carrou passait rapidement de mains en mains.

A la fin, le braconnier de Daumeray fit un violent effort sur lui-même:

— Ah! s'écria-t-il, j'ai été faible, j'ai été lâche! Je n'ai pas fait justice, et pour la première fois de ma vie, je suis coupable vis-à-vis de vous, mes amis. J'ai fait grâce, mais non sans repousser du pied cette vipère malfaisante, et sans dire à la Milcent:

— Va-t-en, fuis! misérable! car ce n'est pas par bonté de cœur que tu me parles de mon enfant bien-aimé, c'est pas pure adresse et pour trouver grâce à mes yeux: mais n'importe! Ce cher fils t'aura sauvée. Fuis le pays, quitte le département et cache-toi loin d'ici, dans quelque trou, car, par le Ciel, si jamais je te recontre devant moi, je t'écrase comme un serpent!

Je n'avais pas fini, que la Milcent disparaissait au bout du chemin. Jamais vous ne la reverrez, mes amis.

— Justice est faite! murmura sourdement Faucheux.

— Me pardonnez-vous, mes amis, demanda Pouplard, excusez-vous cette faiblesse?...

— Ah! père Pouplard, s'écria le Potard, vous êtes le meilleur des hommes et le plus loyal braconnier qu'on ait jamais vu!

Et tous les braconniers, se levant, s'empressèrent auprès du vieillard et l'entraînèrent vers Daumeray. C'était comme une escorte d'honneur que ces hommes vaillants faisaient à leur chef; la dernière de toutes, d'ailleurs, car le père Pouplard mourut peu de jours après, et la braconnerie ne lui survécut pas.

Le braconnage actuel ne ressemble pas plus à la braconnerie du vieux temps que le vol et le pillage ne ressemblent à la guerre.

Les vieilles traditions d'honneur et de courage sont perdues: en ce temps-là, les braconniers étaient presque toujours d'anciens soldats, les plus braves gens de la paroisse, qui s'attaquaient de préférence à la grosse bête et ne manquaient jamais de délivrer le pays des animaux nuisibles ou dangereux.

Que les temps sont changés! Les rares braconniers qui existent encore ne vont plus qu'à l'affût et au boisseau, la nuit, pour voler quelques perdrix ou quelques lapins aux propriétaires, et ce sont toujours des hommes perdus de réputation et d'honneur.

Tout s'en va!

Longtemps après, lorsque l'arrêt de la Cour d'assises eût été rendu et exécuté, plusieurs plaintes furent écrites et chantées de village en village, suivant l'usage de nos contrées.

Nous n'avons, certes, pas la prétention de faire admirer ces couplets tout à fait primitifs et ces rimes par à peu près. Si nous les reproduisons, c'est pour montrer à quel point le terrible drame que nous venons de raconter avait ému les populations du Maine et de l'Anjou.

Il nous manque quelques couplets que nous n'avons pu nous procurer. Le lecteur nous excusera facilement.

COMPLAINTÉ DE ROUGET

(Air du Juif-Errant)

1<sup>er</sup> COUPLET

Un savetier de la ville, Faubourg Saint-Nicolas, Fait conduire par sa femme, Rouget à nos soldats! C'est un franc scélérat! Qui de nous le pendra?

2<sup>e</sup> COUPLET

Ce traître et cet infâme, Qui depuis fort longtemps, Avivendait cet homme, L'a vendu pour mille francs! Pour s'en débarrasser, Il faut le faire brûler.

Voilà donc à quoi ont abouti les efforts et les sacrifices consentis sans murmurer par la nation abusée!

Il sied bien, en vérité, aux députés républicains de parler, après un gaspillage aussi inutile, de refuser, pour des services publics, quatre millions de crédits — dont un quart est déjà dépensé — sous prétexte d'économies!

CAVALIER.

## Chronique générale.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS. — Séance du 7 mars. — M. Jules Roche lit son rapport sur le budget.

Il fait le procès du Sénat, lui reprochant d'augmenter les dépenses et de ne jamais les réduire. D'après lui, les remontrances du Sénat étant faites, son droit est expiré; après une seconde délibération, le vote de la Chambre est sans appel.

La Chambre fixe à lundi la discussion du rapport.

Malgré son désir d'attendre les élections générales, le gouvernement de M. Jules Ferry va être obligé, après la rentrée des vacances de Pâques, de demander de nouveaux crédits pour le Tonkin.

D'après des informations provenant de l'ambassade de France à Londres, la mission du comte Herbert de Bismark est compliquée: il doit expliquer en peu de mots la situation; négocier la paix entre l'Angleterre, la Russie et l'Allemagne, au sujet de Zanzibar.

Quelques journaux ont annoncé que de nouveaux cas de choléra venaient de se produire à Marseille.

Cette nouvelle est heureusement controuvée; l'état de la santé publique à Marseille ne laisse rien à désirer.

Ces faux bruits sont extrêmement fâcheux, et le gouvernement est disposé, — en cela il aura raison — à sévir contre ceux qui s'obstineraient à les propager.

L'Événement publie des révélations fort scandaleuses sur le proconsulat de M. Cambon en Tunisie; il paraît qu'en quatre ans, ce gouverneur républicain n'a pu réaliser les réformes urgentes que l'on pouvait faire, avec un peu de bonne volonté, en quatre mois. « En somme, écrit le correspondant tunisien de l'Événement, le proconsulat de M. Cambon, qui heureusement approche de sa fin, aura été désastreux pour la Tunisie. Il aura augmenté la dette du pays, engagé la signature de la France, relevé très-imprudemment l'autorité si diminuée auparavant des bays, poussé à outrance la protection des Arabes au détriment des Français, encouragé les attentats à la propriété et même aux individus,

### 3<sup>e</sup> COUPLÉ.

Arrivant à l'auberge:  
« Mon Louis déjeûne bien,  
» Je vais sortir sans crainte.  
» Je vais chez mon cousin !  
Dans son cœur, elle disait:  
« Je vais le faire égorger. »

### 4<sup>e</sup> COUPLÉ.

De retour à l'auberge,  
Dit: « Il faut s'apprêter.  
» Vos papiers sont en règle,  
Il n'y a plus qu'à signer  
Et demain vous pourrez  
Passer à l'étranger. »

### 5<sup>e</sup> COUPLÉ.

Cette femme maudite,  
Remplie de cruauté,  
Lui dit « mon pauvre Louis  
Il faut nous séparer. »  
Et d'un air de bonté,  
Lui donna un baiser !

### 6<sup>e</sup> COUPLÉ.

J'ai mille francs dans ma bourse,  
Dit-elle, voilà mon bien.  
Pour une somme pareille,  
Je vendrais mes parents...  
Mon fils et mon mari,  
Et mes amis aussi.

### 7<sup>e</sup> COUPLÉ.

De Judas mon confrère,  
J'n'ai pas dégénéré  
Il a vendu son maître,  
Moi, je l'ai imité !...  
Et ceux qui en parleront,  
Je les ferai mettre en prison !

(A suivre.)

CH. SAINT-MARTIN.

témoin l'assassinat du courrier du Kef, créé une armée de fonctionnaires inutiles et par conséquent nuisibles, et en fin de compte conduit la Tunisie à deux doigts de sa perte. »

Voilà les belles prouesses de nos hauts fonctionnaires républicains. Celles de M. Cambon, au dire des journaux républicains, surpassent les exploits de « monsieur Frère » en Algérie !

L'Intransigeant pose une question fort indiscrète au ministre des postes: Depuis sept ans, dit-il, on centralise au ministère les loyers des anciens bureaux des postes que l'on a abandonnés pour « faire grand ». Or, ces loyers, qui doivent dépasser un million par an, ne figurent pas au budget général des recettes; ils ne figurent même pas, sous un titre quelconque, aux budgets du ministère des postes. « Où sont-ils passés? Dans quelles opérations ténébreuses ont-ils été enfouis? » La question vaut bien une réponse.

## LA GUERRE AVEC LA CHINE.

Le ministre de la guerre vient de recevoir du général Brière de l'Isle la dépêche suivante:

« Son-Tay, 7 mars, 12 h. 30.

» Je suis arrivé à Tuyen-Quang depuis le 3 mars quatre heures du soir avec la 1<sup>re</sup> brigade.

» Le siège de la place est levé. »

Rien de plus. C'est peu, remarque avec raison le Constitutionnel. Ce n'est même pas assez. Le pays attendait assurément plus de détails; mais le gouvernement n'a sans doute pas jugé à propos de nous en raconter davantage. De ce que la communication qu'on nous fait est si brève, il ne faut pas déduire, en effet, que le ministère n'en sait pas plus. Nous n'avons plus à dire avec quelle désinvolture il mutilé ou simplifié, suivant ses caprices, les télégrammes du Tonkin. Cette fois, apparemment, il lui a convenu de se borner à une très-courte notification. Heureusement, nous avons d'autres voies d'informations, et les mystères du gouvernement ne sont jamais, comme de juste, que des secrets de polichinelle.

On lit dans l'Intransigeant:

« Le bruit courait samedi, à la Chambre, que les nouvelles reçues de Cochinchine n'étaient pas rassurantes et que le gouvernement se disposait à envoyer des renforts dans cette colonie, pour parer à toutes les éventualités.

» Le silence gardé par le ministère sur ce qui se passe au Cambodge et dans le delta du Mé-Kong n'est pas de bon augure. Étant donné que notre colonie est administrée par un Thomson, il y a lieu de s'inquiéter. »

## ÉTRANGER

ROME. — Mardi, à 11 heures, le septième anniversaire du couronnement de Sa Sainteté Léon XIII a été célébré par une brillante cérémonie dans la chapelle Sixtine.

Après la lecture d'une éloquente adresse par laquelle S. Em. le cardinal Sacconi, doyen du Sacré-Collège, a exprimé au Souverain-Pontife les vœux des E<sup>mm</sup> cardinaux à l'occasion du septième anniversaire de son couronnement, Sa Sainteté a prononcé le discours suivant, dont l'importance religieuse, politique et sociale ne saurait échapper à personne. Le Saint-Père flétrit une fois de plus les attentats de la révolution italienne et signale la situation intolérable faite au Saint-Siège. Ce discours a produit en Italie, et il produira dans le monde entier une impression profonde.

«... Après sept ans de pontificat, en considérant la grandeur et les devoirs si graves et si épineux qu'il porte avec lui, Notre Âme tremble encore comme au premier jour où Nous avons dû assurer cette charge élevée. — A proprement parler, ce ne sont pas les sollicitudes quotidiennes, ni les incessantes occupations qui nous donnent tant de tourments; le but très-noble qui les inspire, et l'aide que sûrement Nous pouvons Nous promettre de Celui de qui, malgré Notre indignité, Nous tenons la place, ont la vertu de rendre ce poids léger

et agréable. — Ce ne sont pas non plus les colères, les insultes, les menaces qu'on lance sans cesse contre Nous, par l'œuvre d'une presse licencieuse et malfaisante: Nous Nous rappelons la manière dont fut traité ici, sur la terre, le divin Maître, et, à ce souvenir, toutes les voix qui se font entendre pour offenser Notre personne Nous deviennent tolérables et même glorieuses. — Mais ce qui nous afflige profondément, c'est de voir en beaucoup de royaumes et de nations méconnaître l'Eglise, calomnier ses plus bienveillantes et saines intentions, attaquée sa pacifique mission, enchaîné son pouvoir, détruites ses plus salutaires institutions, rejetés ses bienfaits; en un siècle comme le nôtre, où, si l'on peut espérer un salut véritable pour la société, c'est principalement de l'Eglise qu'on le doit attendre.

» Puis ce qui met le comble à Notre amertume, c'est la condition faite, ici, à Rome, au Vicaire de Jésus-Christ, qui, plus elle se prolonge, plus elle devient difficile et dure. Il est vrai qu'il ne manque pas d'hommes qui ne doutent pas d'affirmer que le Pontife Romain pourrait et devrait s'accommoder de bon gré, et se déclarer satisfait de la liberté qui Lui reste. Mais cela est ajouter la raillerie et l'insulte au dommage; puisque c'est un fait qui tombe sous les yeux de tous, que Nous, dans les conditions présentes, Nous ne sommes pas en Notre propre pouvoir, mais en celui des autres, lequel, Nous tenant à sa discrétion, peut à tout moment, selon son bon plaisir aggraver son inimitié contre Nous; empêcher, sous de spécieux prétextes, tous Nos actes, et, dans les vicissitudes possibles des hommes et des choses, renouveler contre Notre personne même les hostilités dont, à d'autres époques, furent victimes beaucoup de Nos Prédécesseurs. — Ne le feront-ils pas? Mais ceux qui, contre tout droit, n'ont pas hésité à envahir les Etats de l'Eglise, à s'emparer par violence de Rome, à se pousser jusqu'aux portes de Notre demeure pontificale, quelle assurance peuvent-ils donner qu'ils ne voudront pas violer cette demeure même? N'a-t-on pas vu déjà, en des circonstances peu éloignées, se manifester d'audacieux desseins, lancer de farouches menaces contre Notre pacifique asile?

» Mais encore, si rien de tout cela n'arrive, où en est la pleine liberté du Pontife dans le gouvernement de l'Eglise? On a le souvenir récent de ce qui s'est fait contre la Propagande, et par là même contre l'indépendance du pouvoir et du ministère apostolique, en ce qui touche de plus près et dans tout le monde les intérêts de la foi et des âmes. — Que dire des nominations que Nous faisons pour pourvoir aux sièges vacants: nominations dont les unes subissent des retards injustifiés, d'autres restent sans effet par suite de droits qu'on s'arroge sans aucun fondement solide sur de nombreuses églises d'Italie? — Enfin, il n'est pas en Notre pouvoir de fermer, même seulement dans Notre Rome, les portes au débordement de l'hérésie; il n'est pas en Notre pouvoir d'empêcher la diffusion des doctrines perverses et impies, ni les lois ouvertement contraires aux vérités de la foi et aux enseignements de l'Eglise. — Est-ce qu'au jugement de tout homme honnête, telle peut être la condition durable et régulière qui convient au Pasteur Suprême de tout le monde catholique, au pouvoir sublime qu'Il tient du Christ, à la dignité de Siège Apostolique?

» Non, certainement. Nous pourrions la subir; mais tant qu'elle dure, ni Nous ni aucun de Nos successeurs ne pourra jamais, au prix de n'importe quel sacrifice, l'accepter et la contre-signer. Il s'agit de ce qui forme la vie et la force de l'Eglise: de l'indépendance, voulons-Nous dire, et de la liberté de son pouvoir suprême, par laquelle les Pontifes Romains, confiants en Dieu et forts du courage qu'inspire la conscience du devoir, ont toujours combattu, même contre les plus formidables puissances de la terre, et ont vaincu. — C'est pour quoi, Nous, résignés, comme au premier jour de Notre Pontificat, aux dispositions de la Providence, avec l'aide spéciale que Nous implorons et que toute la catholicité implore pour Nous du Ciel, Nous continuerons sans défaillance l'âpre et difficile chemin qui Nous reste encore à parcourir: au monde qui court à la ruine, Nous continuerons d'apporter, du mieux que Nous pourrions, les précieux avantages de cette religion divine, que non-seulement il n'apprécie pas, mais qu'il combat avec ingratitude et sottise. L'œuvre du Sacré-Collège,

sur laquelle Nous comptons, Nous sera encore dans l'avenir. En cette confiance et en gage de Notre particulière affection, Nous donnons à vous, Monsieur le cardinal, et à tous les membres du Sacré-Collège comme à tous ici présents, la Bénédiction apostolique. »

## BULLETIN FINANCIER.

Paris, 7 mars.

Le monde de la Bourse est beaucoup mieux impressionné aujourd'hui, et nous assistons à une explosion de hausse qui s'étend à toute la cote.

Le marché des Rentes françaises a été très animé: le 3 0/0 s'est élevé à 82.22, l'amortissable à 83.60, et le 4 1/2 à 109.97.

Le Crédit Foncier a poursuivi sa marche ascensionnelle à 1.372 fr. Cette hausse est considérable; nous pensons, cependant, qu'elle n'a pas atteint sa limite. La situation du Foncier est, en réalité, aussi bonne qu'on peut le souhaiter, son courant d'affaires fort régulier.

La cote des Foncières Communales ne cesse de s'élever.

La Banque de Paris s'enlève à 812 fr.

Sur la Banque d'Escompte, nous enregistrons de bons achats à 375.

Il est fait un certain nombre de transactions sur la Générale, qui pourtant n'a pas varié. La hausse définitive se fera rapidement à la reprise des affaires.

Les Chemins Méridionaux se sont également améliorés à 710.

De 2.052.50, le Suez progresse à 2.105.

L'Italien a eu un marché tout aussi actif que celui de nos fonds d'Etat; les achats auxquels il a donné lieu, font monter ses cours à 97.70.

Nos Chemins de fer sont invariables.

## CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

### Saumur.

Le premier grand concert donné hier soir au théâtre par l'Harmonie Saumuroise a réussi au-delà des espérances. La salle était comble depuis les stalles jusqu'aux dernières galeries. Il est à croire que toute la ville avait voulu témoigner sa sympathie pour cette phalange musicale de création récente. Le programme était, du reste, très-attractif; des artistes éminents ont prêté leur concours. Presque tous les morceaux ont été interprétés avec la plus fine perfection. La satisfaction de l'auditoire s'est traduite par des applaudissements chaleureux, des bis et des rappels bien mérités. Ovale aux principaux concertants.

Nous reviendrons, dans notre chronique musicale de dimanche, sur cette brillante soirée. En attendant, félicitons l'Harmonie Saumuroise, habilement dirigée par M. Goubeault, notre compatriote, du succès qu'elle a obtenu dans ce premier concert qui a été, en même temps qu'une fête de famille, une véritable solennité artistique.

THEATRE. — C'est M. Grandville qui remplira ce soir le rôle de Sylvain dans les *Drogens de Villars*, à la place de M. Noël Cadeau.

### CRUE DE LA LOIRE.

Orléans, 7 mars, 3 h. 40.

On présume que le maximum de la crue de la Loire aura lieu à Saumur le 8 mars, vers 8 h. du soir, et qu'il s'élèvera à 2<sup>m</sup> 90.

Ce matin, la Loire marquait 3<sup>m</sup> 40 à l'échelle du pont Cassart.

Hier, M. X..., conduisant un char à bancs à deux roues, a versé au carrefour de la Poste, rue d'Orléans. M. X... venait de la rue Beaurepaire, et se dirigeant vers la place de la Bilange, a tourné trop court et à une allure trop rapide l'angle de la rue d'Orléans.

La roue a monté sur le trottoir et le véhicule a versé. M. X..., projeté sur le pavé, s'est coupé la lèvre supérieure et abîmé le nez. Il y a eu légère hémorragie. Relevé aussitôt et conduit à la pharmacie Gabriel, il a été promptement remis de son émotion et a pu remonter sur son siège et reprendre ses guides.

Avis à ceux qui ne veulent pas modifier l'allure de leurs chevaux aux détours des rues.

### TABLEAU D'AVANCEMENT.

Dans le tableau d'avancement pour l'année 1885, publié par le Journal officiel, nous remarquons les noms suivants:

**Chefs d'escadrons proposés et classés pour le grade de lieutenant-colonel.**

MM.  
Reverouy, chef d'escadron à l'École de cavalerie.  
Raimond, chef d'escadron à l'École de cavalerie.  
De la Forgue de Bellegarde, chef d'escadron à l'École de cavalerie.  
D'Espinau, chef d'escadron d'artillerie, membre de la commission d'expériences de Bourges.

**Capitaines proposés et classés pour le grade de chef d'escadron.**

MM.  
Robert du Gardier, capitaine instructeur à l'École de cavalerie.  
Gaudin de Villaine, capitaine à l'École de cavalerie.

**Lieutenants proposés et classés pour le grade de capitaine.**

M. Durant de Mareuil, sous-instructeur d'équitation à l'École de cavalerie.

**Sous-lieutenants proposés et classés pour le grade de lieutenant.**

M. Doynel de Quincey, sous-instructeur d'équitation à l'École de cavalerie.

**École de Tir du 3<sup>e</sup> bataillon du 70<sup>e</sup> régiment territorial d'infanterie, à Saumur.**

Quatrième séance du 8 mars 1885.

Tir réduit à 20 mètres.

Tireurs..... 33  
Balles tirées..... 495  
Balles mises..... 166  
Nombre de points..... 524  
Résultat : 85.42 p. 0/0.

1<sup>er</sup> prix, une épingle-insigne en argent : M. Roland, maréchal-des-logis de réserve au 2<sup>e</sup> chasseurs.

2<sup>e</sup> prix, une médaille bronze, Ligue des Patriotes : M. Carichou, sergent du bataillon scolaire (pupille de la Société de Tir).

5<sup>e</sup> séance, le dimanche 15 mars 1885, à 9 heures du matin, au Stand des Récollets, au tir réduit à 20 mètres.

Le Capitaine-Président,  
G. DOUSSAIN.

**VILLE D'ANGERS**

Dimanche 15 mars 1885

**DEUXIÈME GRANDE FÊTE DE LA MI-CARÊME**

Sous le patronage et avec le concours du COMITÉ DES FÊTES

DEUXIÈME

**Grande Fête de Charité**

ORGANISÉE PAR LA JEUNESSE ANGEVINE

**Grand défilé Carnavalesque**

**Grande bataille de fleurs dans toutes les rues**

**Distribution des primes**

**GRAND CONCERT AU JARDIN DU MAIL  
GRANDE RETRAITE AUX FLAMBEAUX  
BAL MASQUÉ  
AU GRAND-THÉÂTRE**

Le Comité donnera les détails précis de la fête et indiquera l'itinéraire qui sera suivi par le défilé. Toutes les personnes costumées pourront faire partie du défilé et avoir droit aux avantages offerts par le Comité des fêtes.

Il suffira de se faire inscrire chez M. Autré, faubourg Saint-Michel, 49, président de la commission d'organisation des jeunes gens.

Le Comité des fêtes fournira gratuitement à cette occasion : Calèches, landaus, voitures, fleurs, oranges, traquenards, mirlions, musiques.

Le président, COINTREAU fils.

**Lakmé à ANGERS.** — Le 28 février dernier, *Lakmé* a été représentée sur la scène d'Angers pour la dix-huitième et dernière fois.

Il est assez rare, en province, qu'une œuvre — de quelque valeur qu'elle soit — vive aussi longtemps, et fournisse, en une seule fin de saison, autant de représentations.

Avec les deux auditions de Saumur, cela fait donc un total de vingt représentations de l'œuvre de Léo Delibes données par la troupe de M. Breton.

**LES DEUX MAGOTS.** — Le *Petit Courrier*, d'Angers, raconte l'historiette suivante qui a fait la joie des coulisses du théâtre :

M<sup>lle</sup> X\*\*\*, une des étoiles de notre scène, a deux soupirants, deux adorateurs platoniques — essentiellement platoniques, — deux bons jeunes gens, chez qui les qualités de l'âme remplacent la vigueur et la beauté plastique.

On n'a pas voulu nous les nommer. Nous savons seulement qu'on les appelle les deux Magots, ou les deux Azlecs : nous ne savons plus au juste.

Toujours est-il que ces deux bons hommes résolurent dernièrement d'offrir à l'objet de leur culte — idéal — un témoignage d'admiration.

Mais, pour ne pas s'induire en dépenses folles, ils eurent l'idée touchante, et pratique, de se cotiser. — Ils se cotisèrent, et firent à frais communs l'acquisition d'un bracelet, qu'ils adressèrent à leur idole — accompagné de leurs cartes.

Cette indivision, qui prouvait jusqu'à l'évidence la pureté des sentiments des deux Magots, l'ingénuité de leurs cœurs, et témoignait, en outre, de sages principes d'économie, ne fut pas appréciée à sa valeur par la jolie M<sup>lle</sup> X...

D'abord, elle rit aux larmes en pensant à la tête de ses deux adorateurs ; puis elle fit un paquet du bracelet et des cartes, et renvoya le tout aux deux Magots, en y joignant deux Polichinelles.

... Nos compliments, mademoiselle : vous êtes très-jolie, vous êtes aussi très-spirituelle !

LOUDUN.

On écrit de Loudun au *Journal de la Vienne* :

« Le Cercle républicain de Loudun est en émoi et la municipalité en danger. MM. Cacaull et Marsault, ajoints, ont donné leur démission, et voici dans quelle circonstance :

» Dimanche soir, il y avait grande réunion au Cercle à l'occasion de la réception d'un nouveau membre (le receveur particulier des finances). Ce monsieur, paraît-il, a eu le talent de s'aliéner, dès son arrivée, le maire M. Duméreau, pour une question financière. Vous savez que M. Duméreau n'oublie pas facilement ses rancunes, et à l'occasion de la réception du receveur particulier au Cercle, il n'a pu s'empêcher de manifester son antipathie pour ce citoyen, au point qu'il s'opposait à sa réception. MM. Cacaull, président du Cercle, et Marsault, trésorier, parrains du nouvel arrivant, ont vivement soutenu leur pupille, et la querelle s'est envenimée au point que M. Cacaull a proposé un duel au maire.

» Je ne parle pas des vivacités qu'on se serait jetées à la face !!!

» Bref, MM. Cacaull et Marsault ont donné leur démission d'ajoints, et le duel est pendant.

» Je ne serais point éloigné de croire que M. Marsault s'ennuie d'être en cette compagnie, car il est parti lundi pour Nantes, où il séjournera huit à quinze jours.

» Jeudi, il y avait réunion de tous les gros bonnets républicains sous la présidence de M. Bazille ; il s'agissait de choisir un candidat au conseil général en remplacement de M. Lemonnier. »

**LA CATASTROPHE DE LA ROCHELLE.**

Vingt-six ouvriers travaillaient, dans un caisson en tôle de 20 m. de longueur sur 40 de large, à la construction du bassin La Pallue, à 4 kilomètres de Rochefort. L'aération se faisait par une machine reliée au caisson par un tuyau adhérent à la digue. Une effroyable tempête a rompu la digue ainsi que le tuyau d'aération. L'air manquant, les ouvriers remonèrent sur la passerelle du caisson et tous purent s'y attacher. Mais un coup de mer brisa le caisson en deux et emporta le morceau sur lequel étaient vingt et un ouvriers qui ont péri. Les cinq autres, qui étaient sur l'autre partie du caisson, ont été sauvés.

**ÉPICERIE CENTRALE, 28 et 30, rue Saint-Jean.** — Conserves alimentaires : Petits Pois, la boîte de 1 litre, 95 c. ; 1/2 litre, 60 c. ; — Petits Pois très-fins, 4 fr. 65 et 90 c. ; — Haricots verts, 95 c. et 60 c. ; — Haricots verts très-fins, 4 fr. 50 et 80 c. ; — Haricots flageolets extra-fins, 4 fr. 80 et 95 c. la boîte pour 6 et 3 personnes.

Il a été perdu, samedi 7 mars, de la Recette particulière à la rue d'Orléans, deux billets de banque de 100 fr. S'adresser au bureau du journal. Il sera donné récompense.

LES HOMMES PERDENT BIEN DU TEMPS LORSQU'ILS SONT ÉVEILLÉS, a dit un satyrique ; on ne pourrait pas dire que l'auteur de la lettre que nous reproduisons ci-dessous ait mal employé son temps en l'écrivant, puisqu'il ne l'a fait que dans l'intérêt général. — Liers, le 12 décembre 1884 : C'est avec bonheur que je viens vous remercier des Pilules Suisses que vous m'avez envoyées. Depuis longtemps, je souffrais d'un malaise général, de maux d'estomac atroces, je n'avais plus d'appétit, enfin je croyais que je n'avais plus longtemps à vivre. Ayant vu votre annonce, je fis venir de vos Pilules Suisses à 1 fr. 50, et vous pouvez publier qu'elles m'ont sauvé la vie. Soyez assez bon de m'en envoyer encore, je les donnerai à d'autres, qui, comme moi, vous remercieront sous peu, j'en suis certain. (Signé) P. VANBRAYBERCKE, empl. à la station de Liers. Légalisation de la signature par M. le maire de Liers. »

**Marché de Saumur du 7 Mars**

Blé nouveau (Ph.)	—	Huile de noix	50	130	—
From. 1 <sup>er</sup> q. (Ph.)	15	Graine trèfle	50	—	—
Froment (Ph.)	77	— lin	50	—	—
Halle, moy <sup>n</sup>	77	— luzerne	50	—	—
Seigle	75	Foin (dr. c.)	780	75	—
Orge	65	—	780	75	—
Avoine h. bar.	50	Paille	780	404	45
Fèves	75	—	—	—	—
Pois blancs	80	Amandes	50	—	—
— rouges	80	Cire jaune	50	190	—
Colza	65	—	—	—	—
Chenevis	50	qualité (52 k. 500)	40	—	—
Farine, culas	157	—	—	—	—

**Théâtre de Saumur**

Association Artistique d'Angers (8<sup>e</sup> année)  
J. BRETON, administrateur.

Lundi 9 mars 1885,

**Les Dragons de Villars**

Opéra-comique en 3 actes, paroles de Lockroy et Corinon, musique de MAILLART.

**Distribution :**

Sylvain..... MM. Grandville.  
Belami..... Dechesne.  
Thibault..... Lamy.  
Le pasteur..... Pascand.  
Rose Friquet..... M<sup>me</sup> Dupouy.  
Georgette..... Savigny.  
Paysans, paysannes, réfugiés et dragons.

Bureaux, 7 h. 3/4 ; rideau, 8 h. 1/4.

S'adresser, pour la location, chez M. COUANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

**IRREVOCABLEMENT**

Le 12 MARS à 9 h. 1/2 du matin  
Salle du GRAND-ORIENT, 16, rue Cadet,

**1<sup>er</sup> Tirage de la Loterie des ARTISTES MUSICIENS**

150,000 fr. de Lots déposés à la Banque de France.

Les billets placés qui participeront à ce 1<sup>er</sup> tirage concourront également au tirage définitif qui comprendra 250,000 fr. de Lots, dont un de :

**100,000 FRANCS.**

PRIX DU BILLET : UN FR. — Siège du Comité : 26, rue Grange-Batelière. Ernest DÉTÈRE, directeur.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

3 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

**LA FÉE DU TRAVAIL**

II. — LES FIANÇAILLES.

Victor Faujas avait dit « à ce soir ! » En effet il était environ sept heures lorsqu'il vint frapper à la porte de Rosette. L'ouvrière était occupée à préparer son modeste souper ; déjà Louise était attablée.

C'était une enfant charmante, mais qui semblait faiblement constituée. Ses yeux d'un bleu clair avaient des regards remplis de malice, ses traits étaient réguliers et fins, sa bouche, un peu grande, dénotait la bonté. Une chevelure luxuriante se répandait en boucles blanches et soyeuses sur ses épaules blanches et potelées. Bien qu'agée de trois ans elle parlait à peine et avec de grandes difficultés, au grand désespoir de sa mère adoptive.

Rosette alla ouvrir. En apercevant le charpentier, elle devint rouge et embarrassée.

— Pardon, mademoiselle, dit Victor, non moins confus.

Et, pour dissimuler ce qu'il éprouvait, il porta un bouquet de cerises à l'enfant.

— C'est du fruit nouveau, dit-il.

La petite l'accueillit avec des cris joyeux. — Vous la gâtez, fit observer Rosette en avançant une chaise au visiteur.

Celui-ci jeta un rapide coup d'œil autour de lui. Il n'y avait que le nécessaire ; certes, l'ameublement n'était pas luxueux, mais tout était entretenu avec tant d'ordre et de propreté que l'on reconnaissait tout de suite la ménagère économe et soigneuse. Les deux jeunes gens restèrent quelque temps sans parler. Chacun était gêné. Faujas se décida à rompre le silence.

— Si je me suis permis de venir, mademoiselle, c'est pour vous annoncer une bonne nouvelle.

Rosette leva sur lui son regard rempli de franchise et qui semblait demander :

— Quelle est cette bonne nouvelle ?

— Je viens d'être augmenté, répondit-il à cette interrogation muette.

— Ah ! tant mieux ! fit Rosette, vous le méritez bien.

— Et, de plus, j'espère avant peu passer contre-maître.

— Contre-maître ? répéta l'ouvrière avec une satisfaction non dissimulée.

— Cela me décidera à m'établir bientôt, soit à Paris, soit à Valence.

— Votre avenir est assuré, dit Rosette. Vous n'aurez pas connu la misère.

Elle poussa un soupir en pensant au passé, à ses parents morts à la peine.

— Non, mais je pourrais connaître les chagrins.

— Les chagrins, vous, Monsieur Victor ! jeune, bon ouvrier, rangé et ayant des parents aisés qui vous aiment !

Elle était sincère dans son étonnement.

Victor Faujas s'enhardit.

— Voyez-vous, mademoiselle, tout cela c'est le bonheur matériel, mais ce bonheur là n'est rien si le cœur n'est pas satisfait.

Rosette se sentit rougir de nouveau. Que voulait dire son voisin ?

Avec son instinct de femme, elle en eut comme un pressentiment, et par une pudeur instinctive, prit Louise sur ses genoux et la caressa maternellement.

— Et pour que le cœur soit satisfait, continua Faujas, il faut qu'il ait ce qu'il désire. Il y a déjà quelque temps que je songe à me marier.

— Vous marier ! répéta machinalement Rosette. Sans se rendre un compte exact du sentiment qu'elle éprouvait, la jeune fille ressentit comme une impression de regret et d'inquiétude.

— Oui, j'ai vingt-six ans bientôt. La vie de garçon me pèse ; j'ai besoin de ne plus exister en égoïste, de ne plus rentrer dans un logis où personne ne m'attend au retour. Comprenez-vous,

mademoiselle ?

— Oui, oui, murmura Rosette oppressée.

— En un mot, j'ai le désir de prendre femme, comme on dit au pays.

— Certes, monsieur Victor, vous ne devez pas rester seul. Mais cette femme, cette compagne de toujours, il faut bien la choisir, répondit sérieusement Rosine, dont le caractère réfléchi reprenait le dessus, en embrassant au front Louise qui venait de s'endormir.

— Mon choix est fait, exclama Victor Faujas en se levant, et il est irrévocable.

Rosette sentit une grande douleur qui l'envahissait.

— Irrévocable ! répéta-t-elle à voix basse.

Le charpentier avait pris une attitude énergique. Sa taille se dessinait dans toute sa force, son visage était animé, ses grands yeux noirs lançaient des regards attendris : il était vraiment beau ainsi dans sa jeunesse et dans sa poloté.

S'avancant de quelques pas et adoucissant le plus possible sa voix vibrante et mâle, il dit :

— La compagne que j'ai choisie, c'est vous, mademoiselle !

— Moi ! fit Rosette en serrant Louise contre son sein.

(A suivre.) PAUL DE LASCAUX.

Études de M<sup>e</sup> V. LE RAY, avoué-licencié à Saumur, rue du Marché-Noir, n° 42.  
Et de M<sup>e</sup> BRAC, notaire à Saumur, place de la Bilange.

## VENTE Aux enchères publiques, D'une Maison

Sise à Saumur, place Saint-Michel,  
Dépendant de la succession bénéficiaire de M<sup>me</sup> veuve VANHARD.

L'ADJUDICATION aura lieu en l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> BRAC, notaire à Saumur, le Dimanche 29 Mars 1885, heure de midi.

On fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra :

Qu'en exécution d'un jugement sur requête rendu par le Tribunal civil de première instance de Saumur, le vingt et un février mil huit cent quatre-vingt-cinq, enregistré,

Aux requête, poursuite et diligence de : 1<sup>o</sup> M<sup>me</sup> Clémence Fèvre ou Lefebvre, épouse assistée et autorisée de M. Julien Tessier, cultivateur, avec lequel elle demeure à Saint-Martin-de-la-Place, et celui-ci pour la validité ; 2<sup>o</sup> M<sup>me</sup> Louise Fèvre ou Lefebvre, épouse assistée et autorisée du sieur René Leroy, cultivateur, avec lequel elle demeure également à Saint-Martin-de-la-Place, et de celui-ci pour la validité,

Ayant M<sup>e</sup> Le Ray pour avoué, Il sera, aux jour, lieu et heure sus-indiqués, procédé par le ministère de M<sup>e</sup> Brac, commis à cet effet par le jugement sus-énoncé, à la vente aux enchères publiques de la maison dont la désignation suit.

### DÉSIGNATION

Une MAISON, située à Saumur, place Saint-Michel, joignant au levant la veuve Vata, au couchant Daudet, au nord la place et au midi Normandin.

Cette maison se compose, au rez-de-chaussée, d'un corridor commun et d'une écurie ouvrant dans ledit corridor à gauche en entrant, d'un caveau à droite dudit corridor, de lieux d'aisances communs avec Normandin et autres et d'un puits aussi commun avec les mêmes; au premier étage, d'un cabinet, d'une grande chambre éclairée, d'une autre petite chambre éclairée, ainsi que le cabinet, sur le couloir commun; au deuxième étage, d'un cabinet et d'un grenier régnant sur les deux chambres dont il est parlé plus haut.

Mise à prix : huit cents francs, ci..... 800

S'adresser, pour tous renseignements :

1<sup>o</sup> A M<sup>e</sup> V. LE RAY, avoué-licencié à Saumur, rue du Marché-Noir, n° 42, poursuivant la vente ;

2<sup>o</sup> A M<sup>e</sup> BRAC, notaire à Saumur, place de la Bilange, rédacteur et dépositaire du cahier des charges.

Pour extrait rédigé par l'avoué soussigné, conformément aux prescriptions du Code de procédure civile.

Saumur, le cinq mars mil huit cent quatre-vingt-cinq.

V. LE RAY.

Étude de M<sup>e</sup> BELDENT, notaire à Varennes-sous-Montsoreau (Maine-et-Loire).

## A VENDRE

PAR ADJUDICATION,  
En l'étude et par le ministère dudit M<sup>e</sup> BELDENT,

Le dimanche 15 mars 1885, à 1 heure de l'après-midi,

La NUE-PROPRIÉTÉ d'un **Titre de Rente** sur l'ÉTAT de 1,100 fr., trois pour cent, n° 321,133, série 6<sup>e</sup>, dépendant de la faillite de M. Louis-Désiré Milsonneau, ancien négociant à Saumur, et dont l'usufruit repose sur une tête âgée de 66 ans.

Mise à prix : 10,000 fr. outre les charges.

S'adresser, pour les renseignements :

1<sup>o</sup> A M. DOUSSAIN, expert-comptable, demeurant à Saumur, rue des Basses-Perrières, n° 10, syndic de la faillite de M. Milsonneau ;

2<sup>o</sup> A M<sup>e</sup> BELDENT, notaire, dépositaire du cahier des charges. (211)

**REMBOURSEMENT** en espèces des valeurs dépréciées par le syndicat de l'Union Orléanaise.

Emissions de la Banque de Prêts à l'Industrie, Crédit général Français, etc., etc.

S'adresser, pour le département de Maine-et-Loire, à M. RENARD, ancien notaire, agent d'affaires, 16, rue Verte, à Saumur. (180)

## A LOUER Maison de Campagne

A SAINT-MARTIN-DE-LA-PLACE

Avec cour, écurie, remise et jardin.

S'adresser à M. BIGEAU, propriétaire, Château de Boumois, commune de Saint-Martin-de-la-Place. (152)

## VIN à VENDRE

Provenant du Clos de la Fule (Saumur).

10 barriques, vin rouge 1884, à 130 fr. la barrique.

15 barriques, vin blanc 1884, à 110 fr. la barrique.

S'adresser à M. LUILLIER, à la Fuie, ou à M. GAZEAU, à l'Usine à gaz.

## A VENDRE

VIN ROUGE récolte 1884, 110 francs les 220 litres.

S'adresser à M<sup>e</sup> CHIGOTEAU, notaire à Loudun, ou à son Garde, à Gizeux, par Bourgueil.

## A VENDRE BOUTEILLES CHAMPENOISES

Double renforcées, 80 centilitres

S'adresser à M. Charles JADRAU, chef de caves, à Saint-Hilaire-Saint-Florent. (127)

## A Vendre ou à Louer VASTE MAISON

Place Saint-Pierre.

S'adresser à M<sup>e</sup> PINAULT, notaire, ou à M. PIRON, à Tours. (819)

M<sup>me</sup> MYRRA, la grande et célèbre et cartomancienne de Paris, prédit l'avenir par les cartes et lit dans la main. De passage seulement pour 15 jours à Saumur, reçoit tous les jours depuis 9 heures du matin jusqu'à 9 heures du soir,  
Grand'rue, 41.

**ON DEMANDE** des chevaux à mettre au vert, au mois ou à l'année.

S'adresser à M. Alphonse LEROUX, rue Beaurepaire, ou à M. RAIMBAULT, maréchal, rue de la Fidélité. (219)

**DEMOISELLE** musicienne connaissant la comptabilité commerciale désire trouver une position soit dans une famille ou comme comptable ou caissière. Donnera bonnes références.

S'adresser au bureau du journal.

M<sup>me</sup> RICHARD, rue Saint-Jean, demande une bonne **apprêteuse** pour les Modes. (171)

UN HOMME sérieux et de confiance demande du **travail**, le samedi et le dimanche excepté, ou pour quelques heures seulement.

S'adresser au bureau du journal.

**ON DEMANDE** place de **comptable** pour quelques heures ou pour la journée entière.

S'adresser au bureau du journal.

**ON DEMANDE**, pour le 1<sup>er</sup> mars, un bon **jardinier** pouvant s'occuper de fleurs et légumes.

S'adresser à M. ACKERMAN, à Saumur, 2, rue Nationale. (153)

Une importante Compagnie d'assurances sur la Vie humaine et contre les Accidents demande des hommes honorables et actifs qui désireraient s'occuper de ces opérations.

S'adresser au bureau du journal.

Construction d'appareils de Chauffage EN TOUS GENRES

## OURTOULE - MARTRES FUMISTE

28, rue Brault, Saumur.

Spécialité de Calorifères  
Cheminées marbre, faïence et tôle.

## A VENDRE

Une petite CHARRETTE ANGLAISE capitonnée et une petite JUMENT baie, avec les harnais.

S'adresser chez M. TOCHERFORT, carrossier. (125)

## CIDRES

M. RENÉ ROUSSEAU a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'il a, comme par le passé, des cidres nouveaux et des poirés de toute première qualité. Il tiendra également les vins blancs et rouges du pays.

Magasin PICHAT, place du Roi-René. (831)

## A VENDRE UNE GÈVRE

Âgée de 4 ans.

S'adresser au bureau du journal.

En cours de publication

DANS LE

## JOURNAL DU DIMANCHE

Recueil littéraire illustré

Qui paraît tous les Dimanches :

## LE PARC-AUX-CERFS

Par CHARLES JOLIET.

## LES AVENTURES D'UN JEUNE CADET DE FAMILLE

Par FRÉDÉRIC SOULIÉ.

10 CENT. LE NUMÉRO DE 16 PAGES

Chez tous les libraires.

ABONNEMENTS :

DÉPARTEMENTS : 1 an, 8 fr. ; 6 mois, 4 fr. — Pour tous les pays faisant partie de l'union postale, 1 an, 8 fr. 50, 6 mois, 4 fr. 25.

La collection se compose actuellement de 52 volumes et renferme les ouvrages des meilleurs écrivains contemporains.

NOTA. — Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande affranchie.

BUREAUX, place Saint-André-des-Arts, 11, PARIS.

ON S'ABONNE : Au bureau de l'Echo Saumurois.

## LA FEMME ET LA FAMILLE

Journal des jeunes personnes

Sous la direction de M<sup>lle</sup> Julie GOURAUD  
On s'abonne, à Saumur,  
au bureau de l'Echo Saumurois.

ABONNEMENTS :

Édition mensuelle, sans annexes ni gravures..... 6 fr.

La même, avec annexes, gravures, modes, patrons, dessins, broderies, tapisseries..... 12 fr.

Édition bi-mensuelle, sans annexes ni gravures..... 10 fr.

La même, avec annexes, gravures, patrons, dessins, broderies, tapisseries..... 18 fr.

Envoyer un mandat-poste au bureau du journal.

## LE JOURNAL DES CAMPAGNES

Et d'Agriculture progressive réunis

29<sup>e</sup> ANNÉE

Paraissant tous les samedis

AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES  
6 fr. par an.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus varié de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage, une jurisprudence rurale des recettes hygiéniques et d'économie domestique, ainsi que le cours détaillé des principales denrées, la cote des valeurs de bourse, etc., etc.

Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.

Administration : 6, rue Cardinale, et 2 bis, rue de l'Abbaye, à Paris.

## Crédit à tout le Monde PAR L'ÉPARGNE POPULAIRE

Maison de Vente à Crédit par Abonnement

ADMINISTRATION ET MAGASINS

3 et 5, Rue Plantagenet. — DEPOT, 4, Place Cupif,

ANGERS

SUCCURSALE, 87, rue d'ORLÉANS

SAUMUR

91, Rue de Rivoli  
et 9, Boulevard de la Madeleine  
PARIS  
Produit  
de 1<sup>re</sup> Qualité  
**CHOCOLAT MASSON**  
Avis  
Demander toujours les  
tablettes de 12 tasses par 500 Grammes,  
toute autre division ne donnant pas la quantité  
suffisante pour obtenir une bonne tasse de Chocolat.

MÉDAILLES ET DIPLOMES D'HONNEUR  
AUX EXPOSITIONS UNIVERSELLES  
**BANDAGES HERNIAIRES**  
à Vis de Pression ou d'Inclinaison, sans Sous-Cuisses  
DE MM. WICKHAM F<sup>rs</sup>, D<sup>rs</sup>, CHIRURGIENS-HERNIAIRES, RUE DE LA BANQUE,  
16, A PARIS.  
SOULAGEMENT RÉEL ET SOUVENT GUÉRISON  
Seul dépôt à Saumur chez M<sup>me</sup> V. Lardeux, coutelier et bandagiste.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

## CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans		LIGNE DE L'ÉTAT											
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.		SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY						MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR					
Heures	Minutes	Mixte matin.	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.	Mixte soir.	Omn. matin.	Mixte matin.	Mixte soir.	Omn. soir.	Mixte soir.	Direct. soir.	
3 heures	8 minutes	du matin, express-poste.						(départ)					
6	55	6 05	7 24	9 00	1 15	3 45	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30	11 10	
9	13	matin, omnibus-mixte.						(départ)					
1	25	6 15	7 33	9 08	1 24	4 03	7 04	10 10	2 08	5 20	8 46	11 20	
3	32	soir, —						(départ)					
7	15	6 23	7 39	9 15	1 32	4 19	7 12	10 26	2 16	5 28	8 54	11 24	
10	36	express, omnibus.						(départ)					
		6 39	7 52	9 28	1 46	4 37	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	11 30	
		(s'arrête à Angers).						(arrivée)					
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.		SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS						THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR					
Heures	Minutes	Mixte matin.	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.	Mixte soir.	Omn. matin.	Mixte matin.	Mixte soir.	Omn. soir.	Mixte soir.	Direct. soir.	
3 heures	26 minutes	du matin, direct-mixte.						(départ)					
8	21	6 05	7 24	9 00	1 15	3 45	5 40	8 58	1 07	4 20	7 45	10 50	
9	37	omnibus.						(départ)					
12	48	6 53	7 55	9 22	1 45	4 50	6 10	9 19	1 19	4 30	7 57	11 00	
4	44	soir, omnibus-mixte.						(départ)					
7	4	7 02	8 01	9 21	1 54	5 01	6 20	9 29	1 29	4 40	8 07	11 10	
10	24	omnibus (s'ar. à Tours) express-poste.						(départ)					
		7 14	8 09	9 29	2 04	5 09	6 28	9 37	1 39	4 50	8 17	11 20	
		7 29	8 22	9 32	2 19	5 24	6 43	9 51	1 54	5 04	8 30	11 30	
		Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56 ; à Tours à 9 heures.						(arrivée)					

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet,  
Hôtel-de-Ville de Saumur,

Certifié par l'imprimeur soussigné.